

RAPPORT DE CONSTAT DE L'ETAT PARASITAIRE TERMITE

Etat Parasitaire relatif à la présence d'agents de dégradation biologiques du bois dans un immeuble (Art.6 du décret N° 2000-613 du 03 juillet 2000) établi en respect de la norme NF P 03-200 applicable depuis avril 2003

A DATE ET DUREE DE L'EXPERTISE

Date : **02/02/2010** Durée :

B DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : Maison	Descriptif du bien : Maison renovée
Numéro de Lot : NC	Propriétaire : Madame LETARD Jeanine
Référence Cadastre : NC	Adresse : 2 Rue des Tailleurs de Pierre
Adresse : 10 Boulevard du Centenaire	65100 LOURDES
65100 LOURDES	Mitoyenneté : NON Bâti : OUI

C DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : **SQUARE HABITAT Lourdes**
 Qualité : **Agence Immobilière**
 Adresse : **Avenue Alexandre Marquis**
65100 LOURDES

D DESIGNATION DU DIAGNOSTIQUEUR

Nom : Pierre LIBOUTET	Organisme d'assurance professionnelle : MMA
N°certificat de qualification : N°CPDI 0068	N°de contrat d'assurance : 103.529.335
Date d'obtention : 16/01/2009	Date de validité : 31/12/2010
Nom de l'organisme de qualification accrédité par le COFRAC : I.Cert	

E IDENTIFICATION DES PARTIES D'IMMEUBLES VISITEES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS

Parties d'Immeubles bâties non bâties visitées	Etage	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments à examiner	Résultats du Diagnostic d'Infestation
Entrée/salle à manger	RDC	Porte (PVC), Huisserie de porte (PVC), Sol (Carreaux de terre cuite), Plinthes (Carrelage), Murs (Plâtre, papier peint), Plafond (Placoplâtre, peinture), Fenêtre (PVC), Volets (PVC), Escalier (Bois)	<i>Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.</i>
Cuisine	RDC	Sol (Carrelage), Plinthes (Carrelage), Murs (Faïence+peinture), Plafond (Placoplâtre, peinture), Fenêtre (PVC), Volets (PVC)	<i>Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.</i>
Cellier	RDC	Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Sol (Carrelage), Plinthes (Carreaux de terre cuite), Murs (Crépi peint), Plafond (Placoplâtre, peinture), Fenêtre (Bois), Volets (Bois)	<i>Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.</i>
Salon	RDC	Sol (Carrelage), Plinthes (Carrelage), Murs (Plâtre, papier peint), Plafond (Placoplâtre, peinture), Volets (PVC), Porte-fenêtre (PVC)	<i>Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.</i>
Couloir	RDC	Sol (Carrelage), Plinthes (Carrelage), Murs (Plâtre, papier peint), Plafond (Placoplâtre, peinture)	<i>Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.</i>
WC	RDC	Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Sol (Carrelage), Plinthes (Carrelage), Murs (Plâtre, papier peint), Plafond (Placoplâtre, peinture)	<i>Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.</i>
Chambre n°1	RDC	Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Sol (Parquet flottant), Plinthes (Bois), Murs (Plâtre, papier peint), Plafond (Placoplâtre, peinture), Fenêtre (PVC), Volets (PVC), Placard (Bois, métal)	<i>Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.</i>

Parties d'Immeubles bâties non bâties visitées	Etage	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments à examiner	Résultats du Diagnostic d'Infestation
Salle de bains	RDC	Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Sol (Carrelage), Plinthes (Carrelage), Murs (Faïence+peinture), Plafond (Placoplâtre, peinture), Fenêtre (PVC)	Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.
Chambre n°2	RDC	Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Sol (Parquet flottant), Plinthes (Bois), Murs (Plâtre, papier peint), Plafond (Placoplâtre, peinture), Fenêtre (PVC), Volets (PVC), Placard (Bois, métal)	Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.
Chambre n°3	1er	Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Sol (Moquette), Plinthes (Bois), Murs (Placoplâtre, peinture), Plafond (Placoplâtre, peinture), Fenêtre (PVC), Volets (PVC)	Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.
Chambre n°4	1er	Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Sol (Moquette), Plinthes (Bois), Murs (Placoplâtre, peinture, lambris bois), Plafond (Lambris bois), Fenêtre (PVC), Volets (PVC)	Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.
Salle d'eau	1er	Sol (Moquette), Plinthes (Bois), Murs (Placoplâtre, peinture), Plafond (Lambris bois)	Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.
Salle d'eau/WC	1er	Porte (Bois), Huisserie de porte (Métal), Sol (Carreaux de terre cuite), Murs (Faïence+lambris PVC), Plafond (Lambris bois)	Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.
Combles	1er	Portes (4) (Bois), Huisserie de porte (Bois), Sol (Contreplaqué), Murs (Lambris bois, briques, placoplâtre, laine de verre), Plafond (Éléments de charpente bois)	Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.
Garage	Extérieur	Porte (Bois), Huisserie de porte (Bois), Sol (Béton), Murs (Crépi), Plafond (Pannes et solives bois), Fenêtre (Bois), Escalier (Bois)	Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.
Terrain	Extérieur	Végétation (Arbres, arbustes, plantations diverses)	Absence d'indices caractéristiques de présence de termites.

F IDENTIFICATION DES PARTIES D'IMMEUBLES N'AYANT PU ETRE VISITE, JUSTIFICATION

Néant

G RECAPITULATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

Néant

H CONSTATATIONS DIVERSES ET RESULTATS

Entrée/salle à manger (RDC) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Cuisine (RDC) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Cellier (RDC) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Salon (RDC) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Couloir (RDC) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

WC (RDC) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Chambre n°1 (RDC) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Salle de bains (RDC) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Chambre n°2 (RDC) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Chambre n°3 (1er) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Chambre n°4 (1er) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Salle d'eau (1er) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Salle d'eau/WC (1er) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Combles (1er) :

Plafond : Traces de Capricornes des maisons (*Hylotrupes bajulus*) avec altération biologique (Trous de sorties)

Garage (Extérieur) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Terrain (Extérieur) :

Absence d'indices caractéristiques de présence de parasites autres que termites.

Le présent examen fait état d'absence de Termites.

I MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

Sondage sur le bâti, se limitant aux pathologies des bois d'oeuvre de l'ensemble immobilier, sur les parties visibles, accessibles depuis l'intérieur des constructions le jour du contrôle, sans démolition, dégradations lourdes, sans manutention d'objets lourds, encombrants, sans déplacement de meubles, appareils électroménager, sans dépose de revêtements de murs, sol ou faux plafonds.

J NOTA

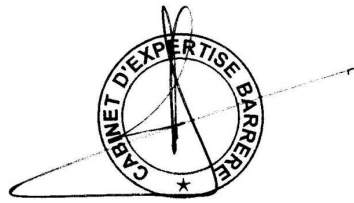
Le présent constat n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité au constat de présence ou d'absence d'agents biologiques du bois.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux, même s'il y a bûchage (enlèvement de matière, afin de vérifier jusqu'où s'est répandue l'attaque), l'intérêt étant de signaler l'état défectueux par la présence ou l'absence d'agents de dégradation biologiques du bois dans l'immeuble et d'établir un rapport de constat de l'état parasitaire du bâtiment.

K CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Référence : LETARD 10247 02.02.10 T

Signature et Cachet du Bureau d'études



Date d'établissement du rapport :

Fait à : SOUMOULOU le : 02/02/2010

Nom du responsable : BARRERE Gérald et Jean-Pierre

Diagnosticteur : Pierre LIBOUTET

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.